



PONTVALL'INFOS

Le panorama de l'actualité vallipontaine

N° 170 DEC/JANV 2013
GRATUIT

www.pontvallain.com

SOMMAIRE N°170

PAGE 1 : TOUT S'ÉCROULE

PAGE 2 : TRAVAUX - PETITS RAPPELS
MICROCOUPURES
CLIC

PAGE 3 : COMITÉ DES FÊTES
ÉCOLE PRIMAIRE
JOYEUX ANNIVERSAIRE MARCEL
LE RELAIS DE LA MARMOTTE

PAGE 4 : DESTINATION EMPLOI
RECENSEMENT MILITAIRE
RÉORGANISATION
CARNET

PAGE 5 : SOIRÉE ORIENTALE
COMÉDIE BELINOISE

PAGE 6 : PAULO
CONCOURS DE DESSIN 2012

TOUT S'ÉCROULE, MEME LE BON SENS !!!

Vous l'avez sûrement remarqué, mais depuis octobre 2012 l'atmosphère est plutôt humide: 425 mm en 3 mois.

Conséquences de cette hygrométrie excessive: des talus qui s'effondrent par le ruissellement, des chemins quasiment impraticables, des fossés débordants, des buses obstruées.

Vous me direz: "les phénomènes pluvieux de ce genre ne sont pas nouveaux". Par contre ce qui l'est ce sont nos modes de vie et d'exploitation agricole.

Avant (dans les années 50-60) le cantonnier entretenait les fossés à la faucille et enlevait l'herbe.

Aujourd'hui l'épaveuse broie l'herbe et la laisse sur place.



L'agriculture employait encore des chevaux, la mécanisation n'en était qu'au début.

Aujourd'hui ce sont des charrues à 5 et même 6 socs qui débordent du gabarit du tracteur et ne laissent plus d'espace enherbé le long des haies quand celles-ci ne sont pas déjà supprimées. Les labours étaient effectués perpendiculairement à la pente ce qui freinait l'écoulement de l'eau. Les fossés étaient là dans la pente pour absorber les ruissellements mais la logique productiviste les a comblés (c'est toujours cela de plus à ensemer et à récolter!!!).

Les agents communaux sont intervenus, en urgence, dans beaucoup de chemins pour les rendre plus praticables à notre nouveau moyen de déplacement: la voiture. Effet obtenu: la meilleure qualité du roulement a engendré une augmentation de la vitesse et de nouvelles détériorations.

QUE FAIRE ???

◇ Goudronner tous les chemins: à quel prix et n'y a-t-il pas d'autres priorités ?

◇ Poser des panneaux de limitation de la vitesse dans les chemins : encore une fois, cela a un coût et ne doit-on pas adapter sa vitesse au lieu.

Avant de reboucher un fossé au milieu d'un terrain pentu ou de labourer au ras d'une haie, ne faudrait-il pas se poser la question de savoir si c'est bien raisonnable.

Plutôt que de se croire sur la ligne droite des Hunaudières, pensons que ce n'est qu'un chemin communal.

Réglementer: ce n'est pas la seule solution

REFLEXION et BON SENS seraient plus appropriés. Ce n'est que mon avis.

Jean Pierre PEYNEAU, Conseiller Municipal, Joël VINET maire-adjoint à l'urbanisme, Voirie & Bâtiments Communaux.



à noter

TRAVAUX - PETITS RAPPELS

Voici quelques rappels pour être en règle vis à vis de l'urbanisme.

AUTORISATION PREALABLE:

- ◇ Travaux de construction créant une surface entre 5 et 20 m²
- ◇ Construction d'une clôture (bois, PVC, grillage)
- ◇ Travaux de ravalement de façade, travaux de toiture, percement ou fermeture d'une fenêtre, vitrine, changement de menuiserie (bois en PVC et inversement)
- ◇ Pose de vélux
- ◇ Construction d'une piscine de plus de 10m² et non couverte
- ◇ Division d'une unité foncière
- ◇ Changement de destination d'un bâtiment (même sans travaux)

PERMIS DE CONSTRUIRE:

- ◇ Construction nouvelle si plus de 20m² de plancher ou d'emprise au sol.
- ◇ Agrandissement de construction existante si plus de 40m²
- ◇ Changement de destination d'une construction si modification de la façade ou de la structure porteuse

AUTORISATION DE VOIRIE:

- ◇ Création d'un accès par busage de fossé
- ◇ Pose d'un échafaudage
- ◇ Stationnement de benne à gravats
- ◇ Stationnement de camion de déménagement
- ◇ Création d'un branchement particulier au réseau d'eau potable ou assainissement
- ◇ Création d'un bateau (accès propriété privée)
- ◇ Création d'une évacuation d'eau de pluie

Le respect de ces quelques règles peut éviter des arrêts de chantier ou des problèmes avec les services fiscaux.

Nous sommes sous la réglementation d'un plan d'occupation des sols qui va devenir plan local d'urbanisme et nous devons nous conformer à leur règlement.

Joël VINET maire-adjoint à l'urbanisme, Voirie & Bâtiments Communaux.



MICROCOUPURES ELECTRIQUE

Tout s'explique... Pour mieux comprendre ces épiphénomènes agaçants E.R.D.F. se propose de vous les expliquer. Pour cela, la municipalité est prête à organiser une réunion publique sur ce thème (un soir de la semaine à 18h00 par exemple).



Bien entendu, cela nécessite une participation « conséquente » de la population Vallipontaine. Les personnes intéressées peuvent venir s'inscrire en Mairie.

Si cela s'avère concluant, une démarche identique sera tentée auprès des opérateurs de téléphonie mobile.

Correction article presse concernant le CLIC

Le personnel et l'activité sont gérés par le Conseil Général mais le CLIC reste sur la commune de Pontvallain. Une nouvelle coordinatrice sera nommée en remplacement de Madame BELOEIL

Catherine.

SUR VOTRE AGENDA

Février

- J 14 Concours belote Aînés ruraux
- S 16 Soirée dansante école
- D 17 Loto Aînés Ruraux
- J 21 Question pour 1 après midi Aînés Ruraux
- D 24 Théâtre Comité des Fêtes

Mars

- V 15 Carnaval
- D 17 Repas de printemps les Amis de la Faigne
- M 19 Cérémonie de fin de combat en Algérie
- Repas FNACA
- S 23 Soirée du Foot

BIBLIOTHEQUE

Mercredi & Samedi: 10 h - 12 h

SALLE DE PERMANENCES

02.43.38.14.15

AGENCE POSTALE

02.43.79.31.14

lundi, mardi jeudi vendredi 9h/11h

Mercredi 14h/18h

Samedi 9h/12h

P.A.I.O.

tous les mardis de 9h30 à 12h

Et de 13h30 à 16h30 sur RDV

PÔLE EMPLOI MISSION LOCALE

M^{me} JOUAULT 06.07.14.51.21

lundi & vendredi de 9h à 12h00

ou sur rendez-vous

PÔLE EMPLOI

sur rendez-vous au 02.43.94.08.55

ASSISTANTE SOCIALE

sur rendez-vous au 02.43.46.97.96

L'ENTRAIDE FAMILIALE

Lundi, mardi et jeudi de 10h à 12h
à Cérans-Foulloutourte ou à Pontvallain
sur rendez-vous
(02.43.87.42.11)

CABINET MEDICAL

MEDECIN

D^r G. BITA

02 43 79 45 22

Lundi au vendredi 9h/13h & 16h/19h

Samedi 9h/12h

CLIC SUD SARTHE

du lundi au vendredi

9h/12h - 14h/17h30

02.43.79.23.10

clicsudsarthe@wanadoo.fr

PHARMACIE

pour connaître votre pharmacie
de garde, composer le
0825 12 03 04

URGENCE RESPIRATOIRE

(sud sarthe)

« enfant » week-end

06 69 66 95 85

ASTDPA

Soins infirmiers à domicile

Pour personnes âgées Canton de Pontvallain -

Mayet - Le Lude

02 43 46 37 55

Grande Soirée Orientale
à Pontvallain
le samedi 16 février
organisée par l'école et les *PEPS'*

pour financer les sorties scolaires

Menu

- enfant 8€
- carottes à l'orange
 - assiette anglaise
 - chips
 - glace et bonbons
 - jus de fruit

Menu

- adulte 18€
- carottes à l'orange
 - tajine au poulet
 - fromage de brebis
 - salade de fruits frais
 - thé à la menthe ou café

SOIREE
ORIENTALE

vente de fleurs auprès de Mme POIGNANT Céline votre fleuriste de Pontvallain

A PONTVALLAIN SALLE DES FÊTES

DIMANCHE 24 FÉVRIER 2013 à 15h

LA COMÉDIE BELINOISE PRÉSENTE

POUR L'AUSTRALIE
POKER

Une comédie en 3 actes de Francis SCHARRE



ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE PONTVALLAIN

Entrées: ADULTES 7€ ENFANTS JUSQU'A 12 ANS GRATUIT

Renseignements et Réservations :

M.PEYNEAU Jean -Pierre: 0243449012

Mme CHALLIER Jacqueline: 0243445140

IPNS



Quelques jours avant l'Olympia

Salle des fêtes de Pontvallain

Samedi 23 mars 2013

à 20h30

Soirée humoristique

organisée par la Française Football

Entrée: 18€

Il reste encore quelques places pour la soirée humoristique de PAULO.

Téléphoner au 02.43.46.25.85



L'association « LES SARTH'ISTES » remercie les 53 participants du « concours de dessin 2012 ».

Agés de 3 à 11 ans, ils ont tous été récompensés par la remise d'un lot. Leurs imaginations débordantes sur les différents moyens de transport du Père Noël, ont été une belle réussite ainsi que l'exposition des réalisations dans le hall de la mairie.

La lauréate du vote en ligne cette année est Lolita GAUDIN élève de CE1.

Bravo à tous et à l'année prochaine.

*Pour retrouver toute l'information de votre commune
Inscrivez-vous dès maintenant à la « newsletter » sous :*
<http://www.pontvallain.com/newsletters>

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de Pontvallain s'est réuni en assemblée générale le vendredi 11 janvier 2013.

Le bilan financier de l'année 2012 a été retracé par la trésorière M^{me} Sylvie Haguet et le bilan des activités de l'année a été retracé par le président M. Jean-Pierre Peyneau.

Pour 2013 les animations commenceront le **DIMANCHE 24 FEVRIER 2013 à 15H**, par la séance théâtrale : **POKER POUR AUSTRALIE**. Comédie en 3 actes de Francis Scharre, interprétée par la Comédie Béloinoise. Suivra :

- ◇ La soirée du 13 JUILLET animée par MUSIQUE DUO DANCING de La Suze.
- ◇ Le Bric à Brac du DIMANCHE 25 AOUT.
- ◇ L'arrivée du Père Noël le DIMANCHE 15 DECEMBRE.

La composition du bureau est inchangée :

- Président : Jean-Pierre PEYNEAU
- Vice-président : Franck DELARUE
- Secrétaire : Jacqueline CHALLIER
- Secrétaire-adjointe : Marylène PIRON
- Trésorière : Sylvie HAGUET
- Trésorière-adjointe : Monique POIRIER



Nous vous rappelons que nous avons du matériel à la location, à savoir : 2 percolateurs et 15 tables avec bancs. A compter de cette année la location des tables ne change pas de prix : **5 €** (la table et les 2 bancs) **mais il sera demandé 50 € de caution.**

La location des percolateurs sera également de **5 € avec une caution de 50 €.**

En 2016, le Comité des Fêtes de Pontvallain aura 50 ans et nous allons commencer à y réfléchir, 50 bougies ça se souffle .



ECOLE PRIMAIRE

Pour sa 27^{ème} année consécutive, M. Daniel Delporte a assuré son rôle de Père-Noël auprès des petits de l'école,

UN GRAND MERCI pour ces moments magiques !

Bien sûr, il n'est pas venu les mains vides et a apporté de nombreux cadeaux pour chaque classe.

Merci à la Mairie qui finance ces achats ainsi que le spectacle de Noël.

Merci aux parents et au personnel de restaurant scolaire qui, par leur participation, ont contribué au repas de Noël à la salle des fêtes.

L'année 2013 commence avec 228 élèves dans notre école et toujours autant de projets (*vente de brioches et de fleurs, soirée dansante, carnaval, fête de l'école...*) qui permettent de financer plus de sorties scolaires pour les enfants !

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2013.

M^{me} FOUCAULT - L'équipe enseignante.



JOYEUX ANNIVERSAIRE MARCEL

C'est entouré de sa famille, ses amis, le Maire X. Gayat et son adjoint P. Bouttier, que notre ancien facteur, toujours bon pied, bon œil, a fêté ses 90 printemps.

Joyeux anniversaire Marcel, et rendez-vous dans dix ans, même lieu, même jour, même heure ...



LE RELAIS DE LA MARMOTTE

Ouvrira le samedi, à partir du 02 Février avec sa nouvelle formule « A Emporter ou sur Place ».

Pour plus de renseignements téléphoner au

02.43.44.93.97

à noter

Samedi 16 février 9h - 17h

Espace Gérard VERON à Cérans-Foulletourte

Pour sa 10^{ème} édition, le Service Emploi de la CDC de Pontvallain organise avec Le Pôle Emploi de La Flèche, La Mission Locale, CCI-Formation, La Mission Economique du Val de Loir, le CIDFF une manifestation Emploi-Formation le samedi 16 février 2013 à Cérans-Foulletourte : Destination Emploi.

Au programme de « Destination Emploi » : 23 exposants (centres de formation, agences d'intérim, professionnels de l'emploi et de la création d'entreprise, entreprises...) à l'écoute de chacun et 5 ateliers ayant pour but d'aider les participants à monter leur projet professionnel.

Au cours de cette journée, un focus sera réalisé sur la place des femmes dans le monde du travail aujourd'hui. Ce sujet sera notamment au cœur de deux tables rondes.



RAPPEL RECENSEMENT MILITAIRE

L'inscription en mairie pour le recensement militaire pour les jeunes à partir de 16 ans est obligatoire et nécessaire pour une inscription au diplôme du baccalauréat et au permis de conduire.

Venez vous faire recenser en Mairie muni du Livret de Famille et de votre carte d'identité à partir de la date de votre anniversaire.

Cela concerne les jeunes nés en **janvier, février et mars 1997**.

**REORGANISATION DE LA REDACTION
DU PONTVALL'INFOS**

Du fait d'une parution tous les 2 mois, nous demandons aux personnes demandeuses d'article de nous les déposer en mairie à l'avance. Merci à tous.

Nous essaierons de suivre l'actualité municipale au plus près.

PRATIQUES

MAIRIE

Tél. 02 43 46 30 47 - 09 61 36 72 28

Fax 02 43 46 19 41

mairie-pontvallain@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Matin : 09 h 00 / 12 h 00 du lundi au samedi

Après-midi : 15 h 30 / 17 h 30 du lundi et mardi
14 h 00 / 16 h 30 le vendredi

PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous :

Xavier GAYAT (Maire)

JEAN-LOUIS CHARDONNET (Développement économique)

PATRICE BOUTTIER (Action Sociale)

JOËL VINET (Urbanisme, Voirie & Bâtiments Communaux)

GILLES LESEVE (Culture & Associations)

PRATIQUE

Ramassage ordures ménagères :

Lundi matin dans le bourg Vendredi à partir de 11h30 en campagne, ramassage décalé d'une journée quand il y a un jour férié dans la semaine.

Collecte du verre :

Parking salle des fêtes.

Déchetterie :

(entre Mansigné & Oizé) 02 43 77 03 22

Horaires d'hiver du 16/10/2012 au 14/04/2013

Lundi : 08 h / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 30

Mardi-jeudi : 15 h / 17 h 30

Mercredi : 10 h / 12 h 30

Vendredi : 10 h / 12 h 00 - 14 h 00 / 17 h 30

Samedi : 10 h / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 30

MARCHE

vendredi matin Place Jean Graffin

URGENCES

◇ **POMPIERS** : 18

◇ **MEDECIN** : 15

◇ **GENDARMERIE** : 17 ou 02 43 46 30 56

◇ **SERVICE DES EAUX** : 0 811 902 902

◇ **EDF GDF** : 0 810 333 072

◇ **PHARMACIE DE GARDE** : 0 825 12 03 04

TRANSPORTS (cars T.I.S.)

**Du 27/08 au 06/07/2013 (période scolaire)
Pontvallain Ecole - Le Mans (Gare routière)**

06.42 (L au V) 07.47

07.20 (L au V) 08.35

13.53 (L au V) 14.55

17.20 (L au V) 18.19

06.50 (S) 07.52

07.45 (S) 09.05

13.28 (S) 14.45

Le Mans (Gare routière) - Pontvallain Ecole

12.10 (L au S) SETRAM 13.07

16.10 (L au V) 17.18

17.22 (L au V) 18.36

18.10 (L au V) 19.10

18.00 (S) 19.05

Un dépliant est disponible en mairie.

TARIFS :

Tout trajet : 2 €

Carte 10 voyages : 16 €

Carte mensuel : 48 €

Gratuité pour les enfants de - 4 ans, les titulaires de la carte RMI, et les demandeurs d'emploi.